Écrit par Christine Ravier et Aziza Poittevin
Publié le 02/03/2026 à 20h19

"Demi-prostituée, toxicomane": l'avocat de Jubillar visé par une plainte en diffamation après ses attaques contre un témoin clé.

Une plainte a été déposée contre le nouvel avocat de Cédric Jubillar, Pierre Debuisson, pour diffamation. Il a traité un témoin à charge, Jennifer, une ex-compagne de son client, de demi-prostituée et de toxicomane lors d'une interview sur RTL.



Pierre Debuisson, avocat de Cédric Jubillar, interviewé par Marc-Olivier Fogiel le 10 février 2026. © RTL

Pierre Debuisson, l'avocat de Cédric Jubillar qui a été condamné à 30 ans de prison pour avoir tué sa femme, fait l'objet d'une plainte en diffamation.

Interviewé par Marc-Olivier Fogiel sur RTL le 10 février dernier, Pierre Debuisson a traité Jennifer, qui a été plusieurs mois la compagne de Cédric Jubillar alors qu'il était en prison, de demi-prostituée et de toxicomane.

Pour Joaquim Sarda, l'avocat qu'a sollicité Jennifer, il s'agit "de propos qu'on pourrait qualifier de diffamants". "Ils peuvent permettre de saisir la justice, c'est ce qu'on a fait", poursuit-il.

La justice elle-même mise en cause

L'avocat souligne que sa cliente a recueilli des aveux circonstanciés de Cédric Jubillar tout comme son codétenu, Marco, que Pierre Debuisson traite de pédophile. Deux témoins qui ont contribué à étayer le faisceau d'indices concordants recueillis par les forces de l'ordre.
L'avocat de Cédric Jubillar se livre-t-il d'ores et déjà à une stratégie offensive destinée à dénigrer les témoins les plus embarrassants pour la défense ? Joaquim Sarda en est persuadé. Il relève que Pierre Dubuisson affirme dans l'interview : "c'est un peu problématique de faire citer des personnes comme ça, leurs paroles manquent cruellement de crédibilité et posent problème" alors que la justice elle-même les a tenus pour crédibles, relève-t-il.

"Ces accusations ne se basent sur aucun fait, ils ne sont là que pour démonter le témoignage de Jennifer dans le cadre de ce procès Jubillar qui a tant défrayé la chronique". Joaquim Sarda se demande si l'avocat est dans son rôle dans un tel cas.

Stratégie de défense ou d'attaque

"Le fait de vouloir démonter le témoignage d'un témoin reconnu comme tel devant la justice est justement une circonstance aggravante de la diffamation, précise-t-il. On ne peut pas diffamer un témoin pour son témoignage justement. Or on est exactement dans ce cas, me semble-t-il".

Source : France 3 Occitanie
https://france3-regions.franceinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/demi-prostituee-toxicomane-l-avocat-de-jubillar-vise-par-une-plainte-en-diffamation-apres-ses-attaques-contre-un-temoin-cle-3308121.html

L'avocat souligne que le témoignage de sa cliente constitue un témoignage clé. C'est pourquoi d'après lui, Pierre Debuisson "fait tout ce qu'il peut, et parfois il fait mal pour réussir à démonter ce propos".

Témoignage clé

Joaquim Sarda précise que depuis la tenue de ces propos, la vie de Jennifer a basculé. "Elle a été appelée par différentes personnes, que ce soit des proches, des amis ou des personnes de son milieu social, pour vérifier si justement si elle est effectivement une prostituée, à quel type de rapport elle s'adonne, ce qu'il en est de cette toxicomanie".

Il souligne le courage qu'il a fallu à sa cliente pour affronter le tribunal et souhaite qu'elle ne soit plus jetée en pâture pour servir la défense de Cédric Jubillar. Pierre Debuisson, quant à lui, n'a pas à l'heure où nous publions cet article, répondu à nos sollicitations. Le procès en appel de Cédric Jubillar est fixé au 21 septembre 2026.

Propos de Joaquim Sarda recueillis par Aziza Poittevin.
Écrit par Christine Ravier et Aziza Poittevin
Publié le 02/03/2026 à 20h19

Source : France 3 Occitanie
https://france3-regions.franceinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/demi-prostituee-toxicomane-l-avocat-de-jubillar-vise-par-une-plainte-en-diffamation-apres-ses-attaques-contre-un-temoin-cle-3308121.html